



Limousin, Poitou-
Charentes, Pays
de la Loire et
Bretagne



Résultats 2019 des exploitations ovins viande du Centre-Ouest

SYNTHÈSE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE -
LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET
BRETAGNE



Résultats 2019 des exploitations ovins viande de l'Ouest

Synthèse régionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -
Limousin, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture Charente), Marie-Line Barjou (Chambre d'agriculture Haute-Vienne), Maurane Beaumont (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Vincent Bellet (Institut de l'Élevage), Céline Clément (Syndicat Ovin / Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres), Laurent Fichet (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Alain Gouédard (Chambre d'agriculture Bretagne), Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture Vienne), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture Creuse)

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

L'équipe du Réseau Ovin Centre-Ouest remercie les éleveurs du Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2019 des exploitations ovins viande du Centre-Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ELEVAGE - LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2019	5
Analyse par combinaison de productions	7
Spécialisés Ovins.....	7
Ovins-Cultures	9
Ovins-Bovins viande	11
Résultats selon l'ancienneté de l'installation.....	11
Analyse par type d'atelier ovin.....	13
Bergerie - Type génétique rustique.....	13
Bergerie - Type génétique herbager	15
Bergerie - Type génétique prolifique	17
Mixte	19
Herbe.....	21
Résultats par conduite de la reproduction.....	22
Résultats par type génétique	22
Analyse du coût de production	23
Variabilité	23
Bergerie	25
Mixte	27
Herbe.....	29
Annexes	30
Lexique	34

Avant-propos

Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques de 56 fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage pour les régions Limousin, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

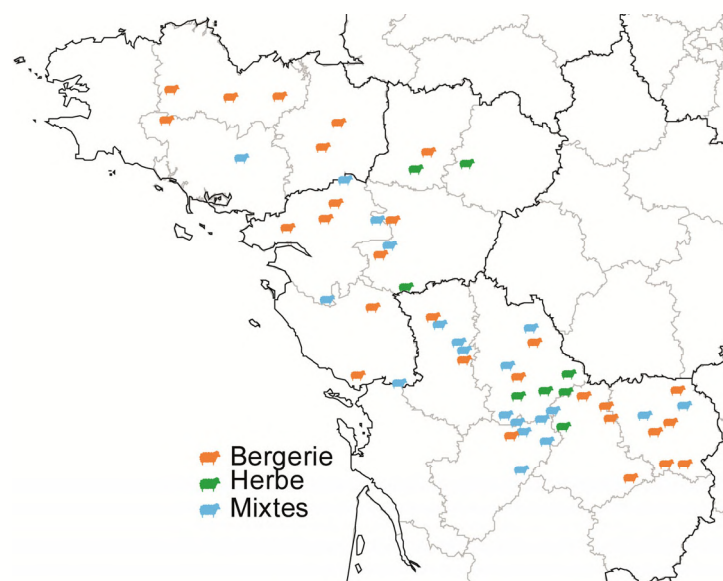
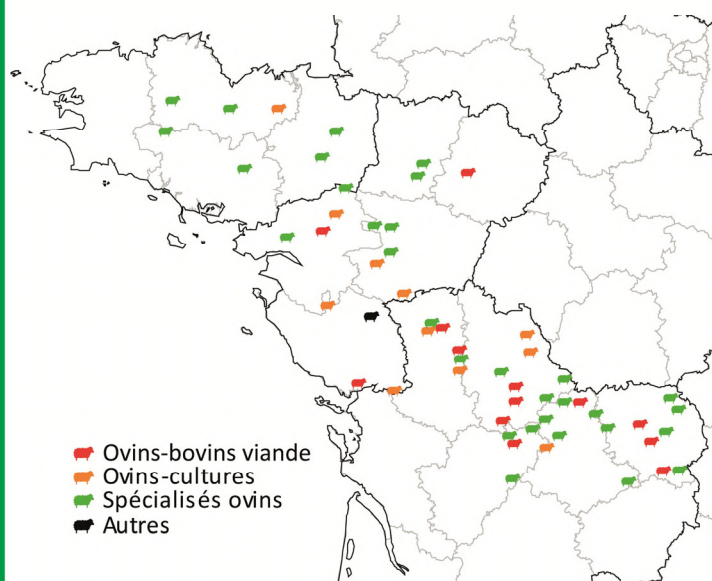
L'analyse est conduite selon deux entrées typologiques :

- Par **combinaison de productions** : exploitations spécialisées, avec grandes cultures ou bovins viande. Cette entrée est privilégiée pour la présentation des résultats économiques globaux, compte tenu du poids des autres ateliers. Quelques exploitations hors Socle national peuvent présenter d'autres combinaisons de productions (volailles essentiellement) et ne sont pas intégrées dans cette partie de l'analyse. Les résultats techniques par combinaison de production sont présentés en annexe (p 26), de même que les coûts de production (p 29).
- Par **conduite alimentaire de l'atelier ovin** : typologie privilégiée pour l'analyse des résultats techniques et du coût de production. Cette typologie est basée sur trois groupes :
 - Bergerie : toutes les lactations sont conduites en bergerie, de même que l'engraissement des agneaux ;
 - Mixte : une partie des lactations est conduite au pâturage, le plus souvent au printemps ;
 - Herbe : au moins une partie des agneaux sont maintenus au pâturage après sevrage, le plus souvent avec complémentation.

Figure 1 : Localisation des exploitations

Conduite par combinaison de productions

Conduite par type d'atelier



RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019

Le démarrage de la végétation s'est fait globalement dans de bonnes conditions, sauf en Limousin, où les prairies abîmées par la sécheresse 2018 ont ensuite souffert d'un manque d'eau. Puis le printemps a été relativement froid et humide, avec des fenêtres de fauche très variables selon les régions. Des fauches précoces ont permis d'assurer des stocks de qualité en Pays de la Loire, mais dans les autres régions des fauches plus tardives ont parfois pénalisé la qualité des foin. Les rendements des céréales ont été plutôt bons, en grain comme en paille. L'été a été marqué par une nouvelle sécheresse, avec deux épisodes de canicule, d'où un affouragement estival particulièrement long. Les attaques de myiasés ont fait un peu moins de dégâts, au prix d'un suivi plus régulier par les éleveurs (surveillance, soins, passages au pédiluve...). Les cellules Loup ont été activées en Haute-Vienne et Corrèze, et des dégâts de « grands canidés » se sont également produits en Vienne et Charente, mais la présence du loup n'est pas encore reconnue officiellement par l'administration.

Sur l'ensemble de l'année, le prix des agneaux a reculé de 2 %, avec des creux particulièrement marqués aux 1er et 3ème trimestres, impactant l'ensemble des systèmes. L'engorgement du marché s'est parfois traduit par des retards à l'enlèvement des agneaux de plusieurs semaines. 2019 était la dernière année de convergence des aides découplées, affectant surtout les systèmes à fort chargement ou mixtes avec grandes cultures. L'inflation des charges s'est poursuivie, notamment concernant les aliments. Ainsi le prix de l'aliment complet pour agneau est remonté à 300 €/t, son niveau de 2014. La pénurie de paille a particulièrement pénalisé les éleveurs ayant attendu l'hiver pour s'approvisionner, avec un pic de prix pouvant atteindre 130 €/t dans les régions les plus herbagères.

Figure 2 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau

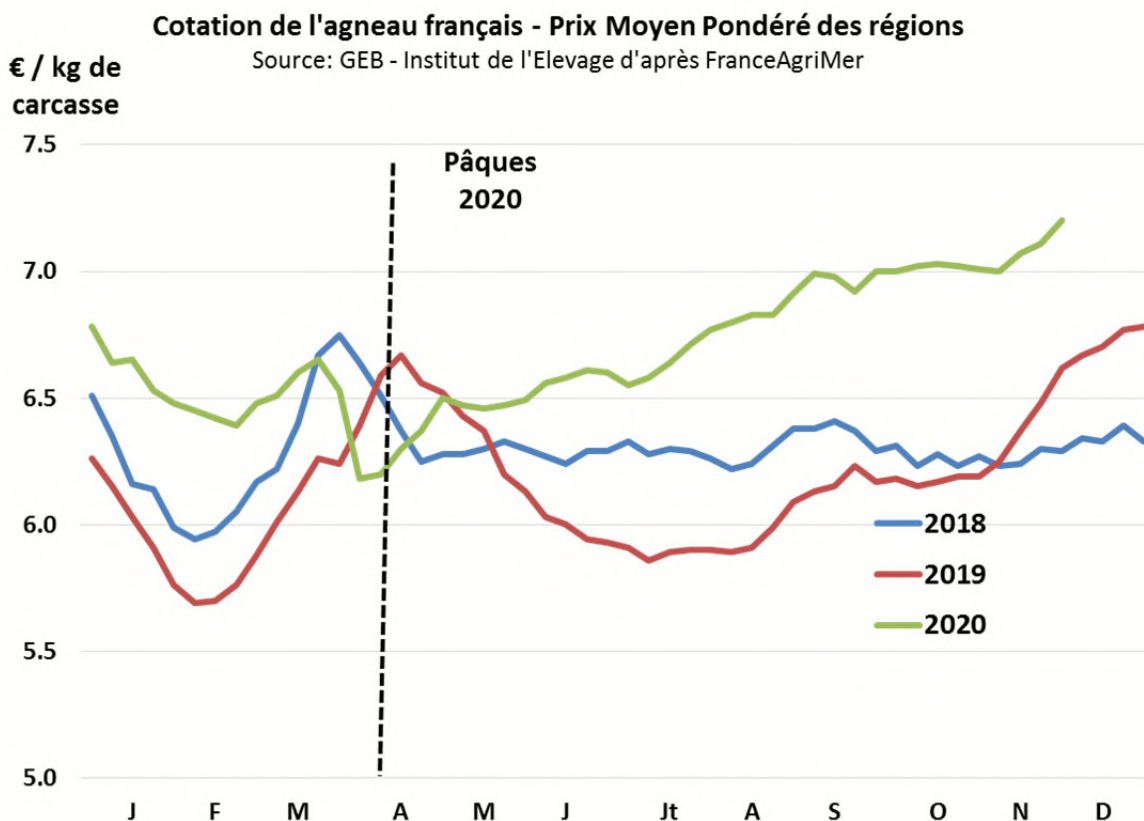


Tableau 1
Résultats des systèmes Spécialisés Ovins

Structure	Systèmes Spécialisés Ovins				2019
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	9	6	9	
Main-d'œuvre en UMO	1,3	1,4	1,4	1,6	
SAU	61	85	102	133	
% Herbe	74%	87%	91%	87%	
Brebis	503	490	599	719	
% UGB OV	98%	99%	98%	100%	

Système fourrager					
Chargement en UGB/ha SFP	1,7	1,0	1,0	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	10,9	6,7	6,6	6,3	
% maïs dans la SFP	3%	1%	0%	0%	
N minéral/ha Surface en Herbe	36	14	16	15	
Fourrages en TMS/UGB	2,0	1,6	1,8	1,2	
Kg MS/brebis	301	233	278	179	

Economie globale					
Produit Brut Total €/UMO	127 850	104 800	99 890	101 510	
% aides sur PBT	24%	31%	45%	48%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	44 030	34 140	31 750	38 020	
Charges de Mécanisation en €/ha	599	289	292	222	
% annuités/EBE	52%	43%	62%	32%	
Revenu Disponible €/UMO	19 230	20 110	14 430	24 850	

ANALYSE PAR COMBINAISON DE PRODUCTIONS

Spécialisés Ovins

Des structures plus importantes chez les herbagers

Les structures moyennes diffèrent très fortement entre le bassin Est (Montmorillonnais, Confolentais et Limousin) et le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Pour une main-d'œuvre à peu près identique, les Herbagers du bassin Est disposent de surfaces et de cheptels nettement plus importants que leurs homologues du bassin Ouest.

Des besoins en stocks qui varient presque du simple au double

La différenciation entre les systèmes Fourragers et Herbagers est basée sur le chargement, comme illustré dans le tableau ci-contre, avec 1,6 UGB/ha SFP pour les Fourragers (soit 11 brebis/ha) contre 1 UGB/ha pour les Herbagers (un peu plus de 6 brebis/ha). Malgré le niveau de chargement, les Fourragers cultivent peu de maïs ensilage (3 % de la SFP), ce qui est classique chez les éleveurs ovins. Par rapport aux Herbagers, les Fourragers constituent beaucoup plus de stocks (plus de 300 kg MS/brebis), du fait d'une part plus importante d'agnelages de contre-saison (conduite en bergerie), alors que les Herbagers ont davantage recours au pâturage hivernal. Le différentiel de fertilisation des prairies est également important : en moyenne 36 unités d'azote minéral/ha pour les Fourragers, contre 15 environ pour les Herbagers.

Les Herbagers du bassin Est bénéficient du 2nd pilier de la PAC

Les niveaux moyens d'EBE/UMO des différents systèmes sont assez proches, de même que l'efficacité économique (%EBE/Produit Brut) voisine de 34 % pour les Fourragers et de 32 à 37 % pour les Herbagers. En revanche, la différence est sensible concernant les écarts liés aux primes reçues, notamment celles du 2^{ème} pilier, la plupart des Herbagers du bassin Est bénéficiant des ICHN (voire de MAEC). Les aides sécheresse ont également plus concerné les exploitations du bassin Est. Compte tenu du niveau des stocks à réaliser, les charges de mécanisation des systèmes spécialisés fourragers sont assez élevées, comparées à celles des systèmes mixtes Ovins-Bovins (décrits ci-après). Ceci peut s'expliquer par des surfaces plus petites, voire une part plus importante de matériel en propriété, du fait d'une forte nécessité de maîtrise de la chaîne de récolte du foin et de l'enrubannage, alimentation de base en système spécialisé fourrager. Les résultats économiques des systèmes avec une conduite bergerie (Fourragers ou Herbagers) sont pénalisés par le niveau des annuités.



Tableau 2
Résultats des systèmes Ovins-Cultures

Structure	Systèmes Ovins-Cultures		2019
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	5	
Main-d'œuvre en UMO	1,6	1,1	
SAU	126	127	
% Herbe	37%	51%	
Brebis	624	441	
% UGB OV	99%	100%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,8	1,1	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,4	6,9	
% maïs dans la SFP	4%	2%	
N minéral/ha Surface en Herbe	29	18	
Fourrages en TMS/UGB	1,9	1,9	
Kg MS/brebis	276	297	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	138 430	132 730	
% aides sur PBT	21%	35%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	38 870	34 030	
Charges de Mécanisation en €/ha	418	249	
% annuités/EBE	61%	63%	
Revenu Disponible €/UMO	16 230	13 030	

Ovins-Cultures

Des systèmes très différents sur des surfaces comparables

8 des 11 exploitations étudiées se situent dans le bassin Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres, 1,7 UGB/ha SFP en moyenne), contre 3 dans le bassin Est (Vienne et Charente, 1 UGB/ha SFP). Le groupe est réparti équitablement entre « Fourragers » (chargement > 1,4 UGB/ha SFP) et « Herbagers » (chargement < 1,4 UGB/ha). Les Fourragers mobilisent davantage de main-d'œuvre, pour gérer des troupeaux de plus grande taille (+ 183 brebis). Sur des surfaces identiques (un peu moins de 130 ha), la part de l'herbe est fortement réduite chez les Fourragers (37 %, contre 50 % pour les Herbagers), d'où un niveau de chargement quasiment du double de celui des Herbagers (respectivement 12 brebis et 7 brebis/ha SFP).

La consommation de fourrage stocké est du même ordre dans les deux groupes, entre 280 et 300 kg MS/brebis. Peu d'éleveurs ont recours à l'ensilage de maïs, même parmi les Fourragers. Mais la différence d'intensification est illustrée par la fertilisation minérale azotée des prairies, avec en moyenne 10 Unités/ha de plus pour les Fourragers, au-delà d'une forte variabilité dans chaque groupe.

Des résultats économiques en baisse, avec un moindre écart entre les deux groupes

Les cours des céréales en 2019 ont pesé sur les résultats économiques de ces systèmes. Du côté de l'atelier ovin, les cours du 1^{er} trimestre, assez peu attractifs, ont pénalisé des conduites fortement axées sur la contre-saison. La bonne productivité numérique des Fourragers (près d'1,3 agneau/brebis, cf. tableau 13 en Annexes) ne se traduit pas en termes de marge brute/brebis (seulement 10 €/brebis de plus que les Herbagers), du fait du niveau des charges. Mais dans ces systèmes où l'atelier est parfois en concurrence avec les grandes cultures, la marge/ha est au moins aussi importante dans l'optimisation du résultat global de l'exploitation. En l'occurrence en moyenne elle est de plus du double pour les Fourragers (1 027 €/ha SFPO) par rapport aux Herbagers (452 €/ha SFPO) dont les surfaces ont un moindre potentiel.

La contractualisation de certaines aides spécifiques (localisées, régionalisées), notamment dans le bassin Est, a permis de conforter le produit brut des Herbagers (35 % d'aides/produit). A l'opposé, les charges de mécanisation impactent fortement les Fourragers du fait de leurs caractéristiques structurelles (main-d'œuvre, chargement, etc.). Au final, au-delà d'une forte variabilité dans chaque groupe, le revenu disponible est du même ordre pour les deux groupes, et plutôt inférieur à ceux des autres systèmes, spécialisés ou mixtes ovins-bovins.



Tableau 3
Résultats des systèmes Ovins-Bovins viande

Structure	Systèmes Ovins-Bovins viande			2019
	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	4	4	
Main-d'œuvre en UMO	1,7	2,5	2,3	
SAU	162	247	197	
% Herbe	63%	87%	76%	
Brebis	431	331	490	
Vaches allaitantes	90	101	83	
% UGB OV	30%	28%	46%	

Système fourrager				
Chargement en UGB/ha SFP	1,7	0,9	1,1	
% maïs dans la SFP	18%	4%	4%	
N minéral/ha Surface en Herbe	81	19	29	
Fourrages en TMS/UGB	2,9	2,3	2,6	

Economie globale				
Produit Brut Total €/UMO	172 200	137 330	124 440	
% aides sur PBT	25%	38%	40%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	64 090	40 470	44 310	
Charges de Mécanisation en €/ha	379	312	303	
% annuités/EBE	38%	67%	52%	
Revenu Disponible €/UMO	38 360	13 760	20 550	

Ovins-Bovins viande

Valoriser les complémentarités entre bovins et ovins

Ces fermes mixtes sont de taille conséquente, avec en moyenne des cheptels de 80 à 100 vaches, plus une troupe ovine représentant un gros quart à une petite moitié des UGB. Ces systèmes doivent assurer la rémunération d'environ 2 personnes (1,7 à 2,5 UMO) et l'existence des 2 ateliers correspond le plus souvent à une spécialisation du travail de chacun. Par ailleurs, l'association des ovins aux bovins améliore la valorisation des parcelles de qualité hétérogène, notamment des prairies, ce qui est un atout pour réduire les coûts de production : nettoyage par le pâturage avant l'hiver, pâturage hivernal (potentiel plus important avec le réchauffement climatique), déprimage pour obtenir des foins de qualité, en décalant leurs récoltes.

Suite aux sécheresses, une intensification des surfaces fourragères destinées aux stocks

Par rapport à 2018, le chargement moyen des systèmes n'a quasiment pas évolué, malgré le retrait des fermes de Corrèze (Herbagers). Il reste élevé dans les systèmes Fourragers (1,7 UGB/ha SFP), plus modéré dans les systèmes Herbagers (0,9 et 1,1 UGB/ha SFP). Mais la part de maïs dans la SFP augmente de 2 à 3 % par rapport à 2018 pour tous les systèmes. Pour les Fourragers et les Herbagers avec conduite à l'herbe, la fertilisation des prairies augmente de 20 unités/ha, ce qui a permis de conforter le recours aux stocks, avec 0,4 à 0,8 TMS/UGB en plus en 2019.

La maîtrise des charges de structure impacte fortement les résultats économiques

Bénéficiant de structures de plus grande dimension, les éleveurs mixtes Ovins-Bovins obtiennent en moyenne des EBE de plus de 40 000 €/UMO, et même plus de 60 000 €/UMO pour les Fourragers. Pour ces derniers les charges de mécanisation sont en net recul par rapport à 2018, alors qu'elles progressent significativement pour les deux groupes Herbagers. On observe la même divergence pour la part d'annuités dans le produit, d'où des écarts de revenu disponible très marqués, à près de 40 000 €/UMO pour les Fourragers, soit 2 à 3 fois plus que chacun des groupes Herbagers (13 760 € et 20 550 €/UMO).

RESULTATS SELON L'ANCIENNETE DE L'INSTALLATION

(tous systèmes confondus)

	Croisière	Installation < 5 ans
Nombre d'exploitations	43	11
Produit Brut Total €/UMO	124 800	114 600
% aides sur PBT	35%	31%
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	40 300	39 400
% annuités /EBE	48%	59%
Revenu Disponible €/UMO	21 000	17 700

Sur les 54 exploitations analysées selon la combinaison de productions, 11 sont concernées par une installation depuis moins de 5 ans. Ce groupe est marqué par l'importance des GAEC (7 sur 9, dont 2 spécialisés), qui permettent une transmission progressive des exploitations (existence d'une troupe ovine, reprise du capital par le nouvel associé, expérience des associés déjà présents...). Par rapport aux exploitations en croisière, rapporté à l'UMO l'EBE moyen est quasiment identique (inférieur de 2 %), mais l'importance des annuités creuse l'écart en matière de revenu disponible (- 17 %).

Tableau 4

Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique rustique

Structure	Bergerie - Rustique		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	2	
Brebis	506	419	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	1,1	
brebis /UMO OV	525	420	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	84%	85%	
Taux de mise bas	89	93	
Taux de prolificité	139	144	
Taux de mortalité	12	10	
Taux de productivité numérique	111	121	
Taux de pertes adultes	6,0	6,3	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	6,2	4,7	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	309	346	
Concentré total (kg/brebis)	171	172	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,0	7,8	
% concentré prélevé	18%	18%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,9	19,7	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,42	6,47	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	140	160	
Charges Opérationnelles	75	74	
dont Charges d'Alimentation Directe	50	52	
dont Charges Surface Fourragère	10	9	
dont Frais vétérinaires	7	4	
dont autres Frais d'Elevage	7	9	
Marge Brute	65	86	

(* tri sur la marge brute par brebis)

ANALYSE PAR TYPE D'ATELIER OVIN

Bergerie - Type génétique rustique

Des systèmes de contre-saison avec un désaisonnement naturel

Dans ces élevages, avec des troupeaux de brebis de race limousine, la conduite de la reproduction est basée sur des luttes naturelles en contre-saison. Certains éleveurs choisissent de fractionner les agnelages sur deux périodes (août et décembre) tandis que d'autres préfèrent une seule période d'agnelage qui débute en novembre. Avec une productivité moyenne de 111 %, les résultats du groupe sont relativement homogènes, les 2 élevages du quart supérieur obtiennent 10 points de productivité de plus, grâce à un meilleur taux de prolificité et une moindre mortalité des agneaux. Toutes les brebis sont conduites en bergerie pendant la lactation. Ces éleveurs produisent des agneaux de bergerie et des agnelles pour la reproduction.

Les sécheresses impactent durablement les systèmes

Les sécheresses successives très marquées en Limousin ont obligé les éleveurs à distribuer plus de fourrages stockés et de concentrés. La consommation moyenne de fourrage stocké s'établit à 300 kg de MS/brebis, soit une augmentation de 20 kg par rapport aux années précédentes. Les concentrés consommés sont en moyenne de 170 kg/brebis (engraissement des agneaux inclus), soit une progression de 10 kg. Avec un même niveau de consommation par brebis mais des agneaux plus lourds, le quart supérieur montre une meilleure maîtrise, avec 7,8 kg/kg de carcasse produit, contre 9 kg/kg de carcasse pour la moyenne du groupe, ce qui reste élevé pour ce type de système.

Le contexte de production pèse sur les résultats technico-économiques

Le prix moyen du kg de carcasse des agneaux rustiques est un peu plus faible, de 0,3 à 0,4 €/kg, par rapport aux autres groupes Bergerie. La vente des agnelles de reproduction ne permet pas de compenser ce différentiel. Ces élevages qui valorisent des surfaces à faible potentiel sur le Plateau de Millevaches obtiennent les plus faibles moyennes de produit et de marge par brebis, hors ICHN. La meilleure marge brute observée pour le quart supérieur (86 € contre 66 €) s'explique par une productivité supérieure et des agneaux vendus plus lourds.



Tableau 5

Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique herbager

Structure	Bergerie - Herbagère		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	4	
Brebis	487	440	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	0,9	0,8	
brebis /UMO OV	578	582	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	48%	53%	
Taux de mise bas	93	96	
Taux de prolificité	164	179	
Taux de mortalité	20	17	
Taux de productivité numérique	123	143	
Taux de pertes adultes	6,7	8,7	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	9,1	11,6	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	261	313	
Concentré total (kg/brebis)	205	217	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,1	7,6	
% concentré prélevé	41%	57%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19,1	20,1	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,70	6,66	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	173	207	
Charges Opérationnelles	88	91	
dont Charges d'Alimentation Directe	52	54	
dont Charges Surface Fourragère	12	11	
dont Frais vétérinaires	10	11	
dont autres Frais d'Elevage	15	15	
Marge Brute	86	117	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Bergerie - Type génétique herbager

Stabilisation du taux de mise-bas et de la productivité

Ce groupe, qui représente un quart des exploitations suivies, a connu une baisse de ses effectifs de brebis (moyenne de 487 contre 536 l'an passé). Ces exploitations réalisent près de 50 % d'agnelages de contre-saison (+ 4 %), pour une meilleure valorisation des agneaux. Dans le contexte de cours 2019 en légère baisse, cela leur permet de stabiliser leur prix moyen de vente. Les résultats de reproduction du groupe sont stables, mais le quart supérieur creuse l'écart en matière de productivité, grâce à une prolificité nettement supérieure (+ 15 %) et à une meilleure maîtrise de la mortalité (- 3 %).

Des charges d'alimentation directe stabilisées malgré une sécheresse précoce

Avec un chargement de plus de 9 brebis/ha SFP et un affouragement estival plus long en 2019, ce groupe a réussi à contenir la consommation de fourrage stocké (- 14 kg MS/brebis), de même que celle de concentré (- 11 kg/brebis). Cette maîtrise des consommations a permis de compenser la hausse des prix des aliments et de stabiliser les charges d'alimentation autour de 52 €/brebis. Le quart supérieur, avec davantage d'agnelages en contre-saison, est plus consommateur de fourrage (+ 52 kg MS/brebis) et de concentré (+ 12 kg/brebis). Mais avec des carcasses un peu plus légères et une meilleure productivité, il voit sa quantité totale de concentré/kg de carcasse produit en baisse de 1 kg par rapport à 2018 (7,6 kg/kg produit).

La marge brute 2019 impactée par les charges opérationnelles

Par rapport à 2018, la stabilité de la productivité des brebis et du prix de vente des agneaux se retrouve sur le produit brut par brebis, identique à 2 € près. La perte de marge (- 6 €/brebis) est d'abord expliquée par l'augmentation des charges opérationnelles sur tous les postes. Ainsi le chargement assez élevé et les sécheresses consécutives obligent les éleveurs à renouveler plus fréquemment les prairies (+ 2 €/brebis de charges de SFP) pour maintenir leur niveau de productivité et contenir au maximum les charges d'alimentation directe (+ 1 €/brebis). Pour le quart supérieur, on peut faire le même constat, avec une augmentation des charges plus marquée et fortement liée à la productivité (+ 4 €/brebis de charges d'alimentation directe comme de frais vétérinaires, + 2 €/brebis d'autres frais d'élevage).



Tableau 6
Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique prolifique

Structure	Bergerie		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	8	2	
Brebis	472	288	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	0,9	
brebis /UMO OV	429	339	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	49%	49%	
Taux de mise bas	104	100	
Taux de prolificité	206	221	
Taux de mortalité	16	10	
Taux de productivité numérique	178	197	
Taux de pertes adultes	4,8	3,7	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	9,7	10,7	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	342	313	
Concentré total (kg/brebis)	268	287	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,5	7,7	
% concentré prélevé	53%	57%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,4	18,9	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,76	6,47	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	239	287	
Charges Opérationnelles	104	103	
dont Charges d'Alimentation Directe	68	67	
dont Charges Surface Fourragère	11	13	
dont Frais vétérinaires	7	8	
dont autres Frais d'Elevage	19	16	
Marge Brute	135	184	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Bergerie - Type génétique prolifique

Des niveaux de productivité élevés

Les élevages de ce groupe, principalement situés en Bretagne, ont adopté la race Romane pour sa prolificité et pour sa capacité à désaisonner et à répondre à une intensification du rythme de reproduction. La productivité numérique moyenne du groupe atteint 178 %, et elle est proche de 200 % pour le quart supérieur qui maîtrise le triptyque taux de mise bas, prolificité et mortalité des agneaux.

Des consommations alimentaires en lien avec le niveau de productivité

Les consommations de fourrages et de concentrés sont en relation avec le niveau de productivité des brebis. Le chargement élevé (10 brebis/ha SFPO) et la part de contre saison (49 %) impactent également ces consommations. Rapportées à l'effectif de brebis, elles sont en moyenne de 342 kg de MS de fourrages et de 268 kg de concentrés (dont 53 % prélevés). Il faut 8,5 kg de concentré pour produire un kg de carcasse d'agneau, ce qui est élevé mais reste néanmoins acceptable avec ce type de conduite.

Une marge qui progresse, malgré les charges engagées

Dans ce groupe, avec 2 élevages de plus qu'en 2018, le produit est stable à 239 €/brebis (+ 2 €/brebis). Même si les charges demeurent élevées, notamment celles d'alimentation directe, elles restent cohérentes au regard de la productivité numérique des brebis. Ainsi, la marge dégagée dans ce groupe progresse de 10 € par rapport à l'année précédente pour atteindre en moyenne 135 €/brebis. Elle atteint même 184 €/brebis pour le quart supérieur, grâce un produit supérieur de 48 € par brebis pour un niveau de charges opérationnelles quasiment identique (103 €).



Tableau 7
Résultats techniques du groupe Mixte

Structure	Mixte		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	20	5	
Brebis	560	371	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	1,0	
brebis /UMO OV	532	377	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	34%	26%	
Taux de mise bas	94	93	
Taux de prolificité	160	185	
Taux de mortalité	17	14	
Taux de productivité numérique	125	148	
Taux de pertes adultes	6,4	4,9	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,8	6,5	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	233	185	
Concentré total (kg/brebis)	188	186	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,8	6,4	
% concentré prélevé	44%	35%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19,0	19,3	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,93	7,64	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	178	241	
Charges Opérationnelles	80	94	
dont Charges d'Alimentation Directe	44	45	
dont Charges Surface Fourragère	10	9	
dont Frais vétérinaires	7	7	
dont autres Frais d'Élevage	19	33	
Marge Brute	98	147	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Mixte

La répétition des sécheresses pénalise la finition des agneaux à l'herbe

Constitué de 20 exploitations, le groupe « Mixte » est le plus important. Les sécheresses à répétition incitent les éleveurs à rentrer leurs agneaux en bergerie au sevrage. Avec une troupe moyenne de 530 brebis/UMO, le système de reproduction majoritaire correspond à un agnelage par an avec deux périodes de mise bas. Les 2/3 des brebis agnèlent en saison et bénéficient de la pousse de l'herbe de printemps pour l'allaitement.

Plus de productivité pour le quart supérieur

A près de 100 €/brebis, ce groupe enregistre un bon niveau de marge brute, identique au groupe Herbe. Le niveau de la marge du quart supérieur (147 €/brebis) est surtout dû à de meilleurs résultats de reproduction, avec 23 points de plus de productivité numérique. Cet écart est lié à un taux de prolificité plus élevé (185 % contre 160 % en moyenne) et moins de mortalité sur les agneaux (- 3 %) comme sur les brebis (- 1,5 %). Le résultat du quart supérieur est aussi lié à des agneaux plus lourds (+ 0,3 kg de carcasse), ainsi qu'à la présence d'une exploitation vendant en circuit court, d'où un prix moyen particulièrement élevé (7,64 €).

Le recours aux stocks fourragers stabilisé malgré les conditions climatiques

Les conditions climatiques de l'année 2019 ont été peu favorables, avec un printemps froid et humide et une sécheresse précoce. Ce groupe a cependant réussi à stabiliser la distribution de fourrages, par rapport à 2018. A plus de 230 kg de MS/brebis, ce recours aux stocks reste toutefois conséquent, compte tenu d'un chargement inférieur à 8 brebis/ha SFPO. Les bons rendements en céréales de l'année 2019 n'ont pas empêché la hausse du prix de l'aliment complet, ce qui a pénalisé ces systèmes où les agneaux sont généralement finis avec de l'aliment du commerce.

Une meilleure efficacité alimentaire pour le quart supérieur, mais moins de concentré prélevé

Le quart supérieur affiche également une meilleure maîtrise de l'alimentation, avec une consommation inférieure de 2,4 kg de concentré par kg de carcasse produit et de 48 kg de MS de fourrage distribué par brebis. Ces moindres consommations peuvent pour partie être reliées à un chargement inférieur : 6,5 contre 7,8 brebis/ha SFPO. Le niveau des charges d'alimentation directe est cependant identique à la moyenne du groupe (respectivement 44 et 45 €/brebis), du fait d'un moindre recours aux céréales prélevées (35 % contre 44 % en moyenne).



Tableau 8
Résultats techniques du groupe Herbe

Structure	Herbe		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	8	2	
Brebis	621	399	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,3	1,6	
brebis /UMO OV	549	271	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	14%	38%	
Taux de mise bas	83	83	
Taux de prolificité	137	146	
Taux de mortalité	23	21	
Taux de productivité numérique	87	95	
Taux de pertes adultes	6,9	3,9	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,1	6,2	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	193	220	
Concentré total (kg/brebis)	80	45	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	5,4	2,6	
% concentré prélevé	31%	20%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,8	19,1	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,98	8,33	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	142	197	
Charges Opérationnelles	49	47	
dont Charges d'Alimentation Directe	21	14	
dont Charges Surface Fourragère	8	9	
dont Frais vétérinaires	5	8	
dont autres Frais d'Élevage	14	16	
Marge Brute	94	149	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Herbe

Des conditions climatiques défavorables à la finition des agneaux à l'herbe

L'année 2019 a été une des années les plus chaudes connues depuis le début du siècle. Certains éleveurs ont dû adapter leurs pratiques face aux premières et très fortes chaleurs de juin, en rentrant la majorité de leurs agneaux dès le sevrage (passant ainsi dans le groupe Mixte). Ces épisodes de canicule, couplés à de très rares averses jusqu'à fin septembre, ont fortement impacté la repousse de l'herbe, de même que les quelques tentatives de cultures dérobées. Ces conditions climatiques n'ont pas permis le maintien à l'herbe des lots d'agnelage plus tardifs et des lots d'agneaux en finition. La réduction de l'effectif du groupe Herbe s'explique aussi par l'arrêt du suivi de fermes bio en Pays de la Loire.

Les écarts de productivité expliqués par la prolificité

Les exploitations composant ce groupe misent en général sur la réussite de l'agnelage de printemps pour profiter de la pousse de l'herbe (14 % de contre-saison en moyenne, comme en 2018). Le groupe Herbe est principalement composé de brebis de types génétiques herbagers ou rustiques, avec une productivité moyenne de 0,87 agneau par brebis, contre 0,95 pour le quart supérieur. Cet écart s'explique essentiellement par la différence de prolificité (137 % en moyenne et 146 % pour le quart supérieur).

Une consommation de fourrages stockés en forte hausse

Les différents épisodes de sécheresse ainsi que la très forte pluviométrie de fin d'année ont impacté les systèmes d'alimentation. La consommation moyenne de fourrage stocké approche maintenant les 200 kg de MS/brebis, alors qu'elle n'était que de 161 kg en 2018. Les éleveurs ont donc été contraints d'affourager les brebis au pâturage, voire de les rentrer en bâtiment. La consommation de concentré par brebis s'est maintenue au niveau de 2018 (80 kg vs 82 kg), mais elle a progressé si on la rapporte au kg de carcasse produit (5,4 kg vs 4,6 kg).

Des charges opérationnelles réduites permettent de conserver une marge proche de 100 €/brebis

Le prix de vente moyen approche les 7 €/kg de carcasse, du fait de la présence d'élevages commercialisant en circuit court tout ou partie de leurs agneaux, en bio ou en conventionnel. Mais ce recours à la vente directe est moins représenté qu'en 2018, d'où des baisses conséquentes du prix moyen/kg de carcasse et du produit brut/brebis. Les frais d'élevage sont également en baisse et atteignent maintenant un niveau proche de celui de la plupart des autres groupes. La maîtrise des autres postes de charges, notamment alimentaires, permet de conserver une marge moyenne proche de 100 €/brebis.



RESULTATS PAR CONDUITE DE LA REPRODUCTION

Conduite de la reproduction	Accélééré		Fractionné		Saison	
	Moyenne	Quart sup.*	Moyenne	Quart sup.*	Moyenne	Quart sup.*
Nombre d'exploitations	9	2	38	10	7	2
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	49%	44%	45%	44%	3%	0%
Taux de mise bas	104	121	92	100	86	89
Taux de prolificité OV	194	199	161	189	137	159
Taux de mortalité OV	20	23	18	14	19	8
Taux de productivité numérique	163	185	122	162	97	131

(* tri sur la productivité numérique par brebis)

Comme les années précédentes, la conduite de la reproduction avec deux périodes d'agnelage, sans recherche d'accélération (« fractionné ») est prédominante (2/3 de l'échantillon cette année). La part des agnelages de contre-saison y reste significative (45 %). La productivité numérique de ce groupe remonte à son niveau de 2017 (+ 9 points), après une forte baisse en 2018. Le petit groupe en rythme accéléré, majoritairement en race prolifique, obtient toujours les meilleurs résultats de reproduction avec une productivité numérique moyenne de 167 %, en légère baisse par rapport à 2018 (- 4 points). C'est également le cas du petit groupe en agnelage principal de printemps (« saison »), avec un recul de 5 points. Le groupe en agnelage principal de contre-saison ne compte que 2 élevages cette année, et ses résultats ne sont donc pas présentés.

RESULTATS PAR TYPE GENETIQUE

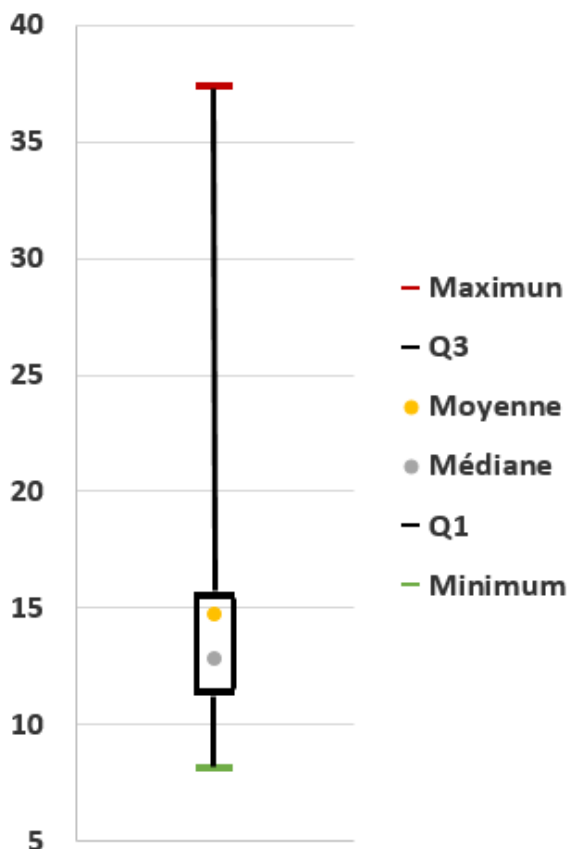
Type génétique	Race prolifique	Race herbagère	Race rustique
Nombre d'exploitations	9	40	7
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	49%	35%	68%
Taux de mise bas	104	92	87
Taux de prolificité OV	210	156	137
Taux de mortalité OV	16	20	14
Taux de productivité numérique	181	116	104

Avec le retrait de la Corrèze du réseau ovin viande, le groupe en race rustique a été divisé par 2. La Bretagne reste la région la mieux représentée dans le groupe en race prolifique, avec 5 élevages sur 9. La recherche d'intensification du groupe prolifique se traduit également par une certaine accélération du rythme des agnelages (taux de mises bas de 104 %) et par un taux de désaisonnement proche de 50 %. Le niveau supérieur de prolificité de ce type génétique se traduit par 54 points de plus que les races herbagères et 73 points de plus que les races rustiques. A l'opposé, c'est dans le groupe rustique qu'on observe logiquement le plus faible taux de mortalité.

ANALYSE DU COUT DE PRODUCTION

Variabilité

Graph 1
Variabilité du coût de production (€/kg de carcasse)



Tous systèmes confondus, avec une rémunération forfaitaire du travail des exploitants de 2 SMIC/UMO, le coût de production varie de 8,1 à 37,4 €/kg de carcasse, avec une moyenne de 14,7 €/kg. La moitié des exploitations se situe dans une fourchette d'une amplitude de l'ordre de 4 €/kg : un quart des élevages se situe en-dessous de 11,4 €/kg (Q1 : 1^{er} quartile), et un quart au-dessus de 15,5 €/kg (Q3 : 3^{ème} quartile).

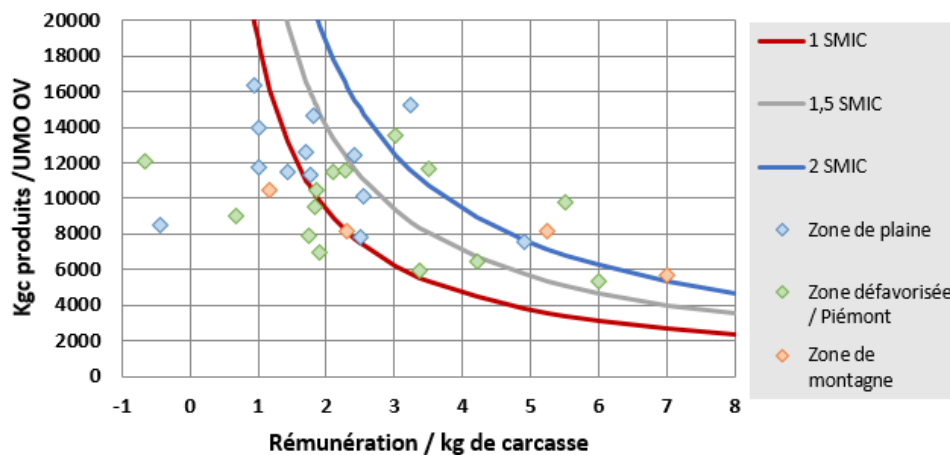


Tableau 9
Tableau de bord du groupe Bergerie

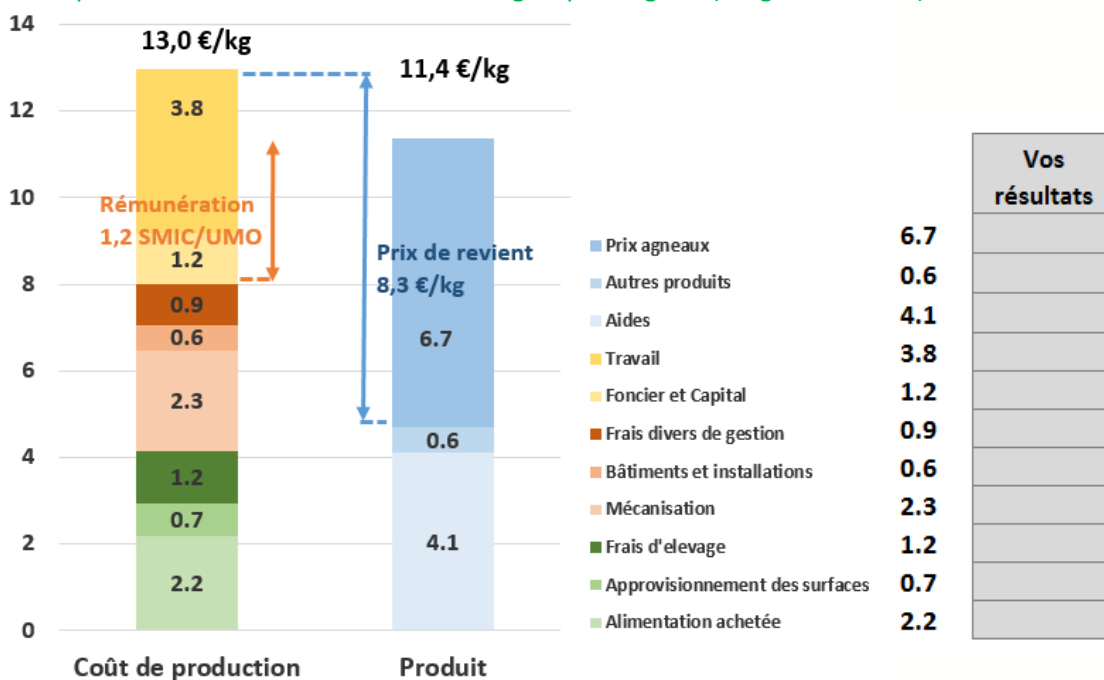
Coût de production	Bergerie		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	28	7	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,4	11,7	
Coût de production hors travail (€/kgc)	9,3	8,2	
Rémunération permise (€/kgc)	2,1	3,5	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	10 600	11 200	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,2	2,1	

(* tri sur la rémunération permise par UMO OV exploitant)

Graph 2
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Bergerie



Graph 3
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Bergerie (€/kg de carcasse)



Bergerie

Stabilité du coût de production

Malgré une certaine évolution de l'échantillon (retrait de la Corrèze), le coût de production hors travail (9,3 €/kg) reste stable par rapport à l'année 2018. Il reste le plus faible comparé aux groupes Mixte (11,1 €/kg) et Herbe (11,7 €/kg), de même que le coût de production total. C'est sur la rémunération des facteurs de production (travail, foncier, capital) et sur les frais d'élevage, de mécanisation et de bâtiments que le groupe Bergerie est le plus performant. A contrario ce groupe est logiquement le moins économe en matière d'achats d'aliments.

Peu d'aides dans le produit

Le produit moyen, à 11,4 €/kg, est supérieur de 0,4 €/kg par rapport à l'année précédente. Ce produit est inférieur à ceux des groupes Mixte, et surtout Herbe, de respectivement 1,9 €/kg et 4,7 €/kg. Cette différence s'explique principalement par le différentiel des aides au kg de carcasse (4,1 €/kg contre respectivement 5,5 €/kg et 8,6 €/kg). La rémunération permise au kg de carcasse est donc logiquement la plus faible des 3 groupes (2,1 €/kg de carcasse).

1,2 SMIC par UMO

Malgré une productivité du travail de 10,6 tonnes par UMO consacrée à l'atelier ovin, la rémunération moyenne n'est que de 1,2 SMIC par UMO, identique à celle du groupe Mixte et inférieure de 0,3 SMIC/UMO par rapport au groupe Herbe. Le quart supérieur affiche néanmoins un niveau de rémunération correct (2,1 SMIC/UMO) avec une productivité de 11,2 tonnes/UMO.

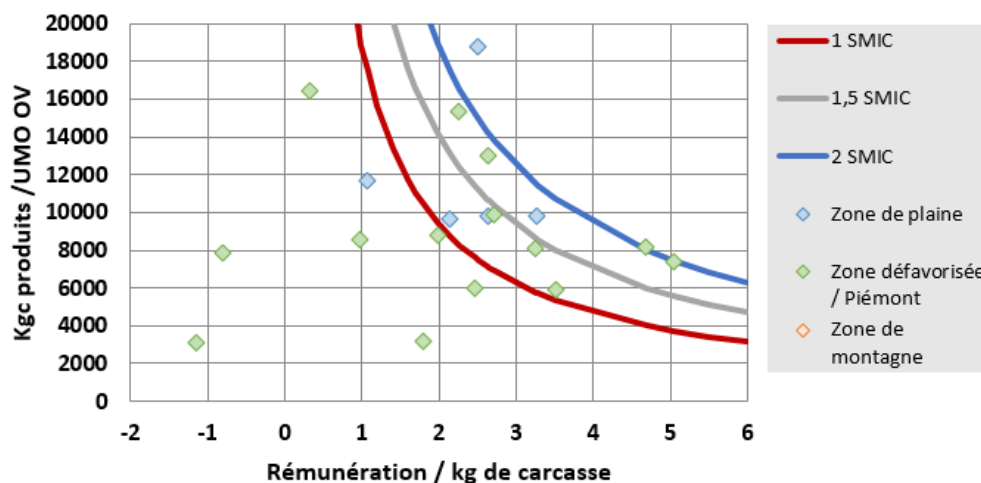


Tableau 10
Tableau de bord du groupe Mixte

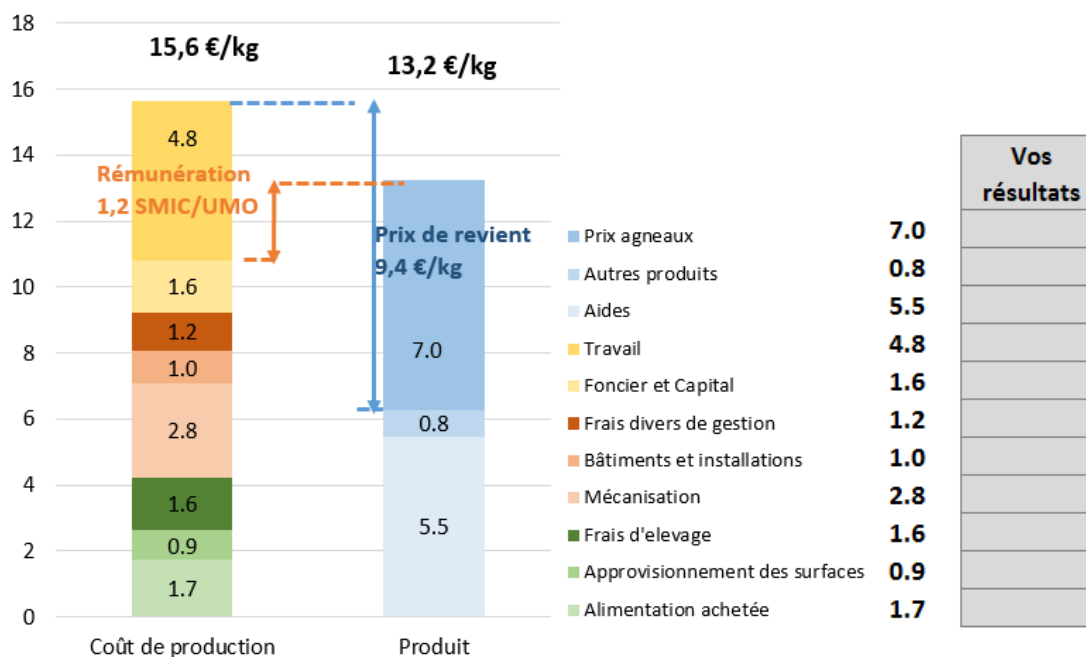
Coût de production	Mixte		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	19	5	
Produit de l'atelier (€/kgc)	13,2	11,2	
Coût de production hors travail (€/kgc)	11,1	7,8	
Rémunération permise (€/kgc)	2,2	3,4	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	9 500	12 500	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,2	2,3	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 4
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Mixte



Graphe 5
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Mixte (€/kg de carcasse)



Mixte

Des pratiques et un coût de production intermédiaires

Les exploitations de ce groupe réalisent au moins une partie des lactations à l'herbe sur les mises-bas de fin d'hiver ou de printemps. Les agneaux rentrent alors en bergerie au moment du sevrage pour y être engraisés. A 11,1 €/kg de carcasse, le coût moyen de production hors travail de ce groupe est intermédiaire entre ceux des groupes Bergerie et Herbe. Il en va de même pour les charges liées à l'alimentation du troupeau et à la quasi-totalité des charges de structure. Seuls les frais d'élevage et les charges de mécanisation ne présentent pas de réelles économies d'échelle par rapport à ceux du groupe Herbe, malgré une meilleure productivité de la main-d'œuvre.

Un peu plus de 2 SMIC pour le quart supérieur

Avec 9,5 tonnes en moyenne par UMO, la productivité du travail de ce groupe est elle aussi intermédiaire entre celles des deux autres groupes. La productivité des brebis et à un degré moindre le poids des agneaux viennent compenser une moindre taille de cheptel par rapport au groupe Herbe. L'hétérogénéité entre les exploitations de ce groupe est importante sur ce critère. Avec 12,5 tonnes produites par UMO, le niveau de rémunération des exploitations du quart supérieur atteint en moyenne 2,3 SMIC/UMO, contre 1,2 SMIC/UMO en moyenne. La maîtrise du coût hors travail de ces exploitations est aussi supérieure de 3,3 €/kg à la moyenne du groupe. Le niveau de rémunération moyen, 1,2 SMIC/UMO, est du même niveau que celui du groupe Bergerie mais inférieur à celui du groupe Herbe, du fait d'un plus faible montant d'aides dans le produit.

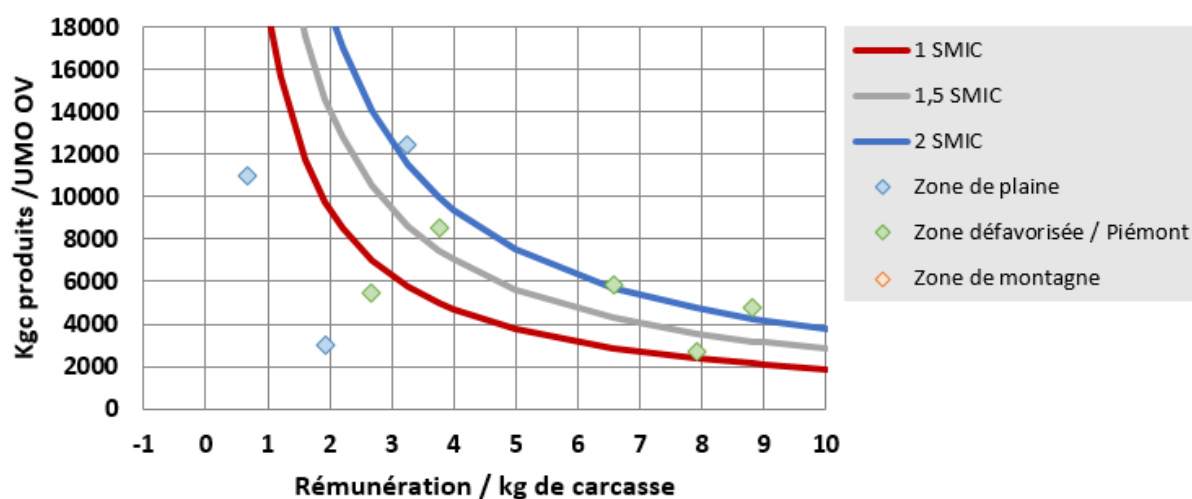


Tableau 11
Tableau de bord du groupe Herbe

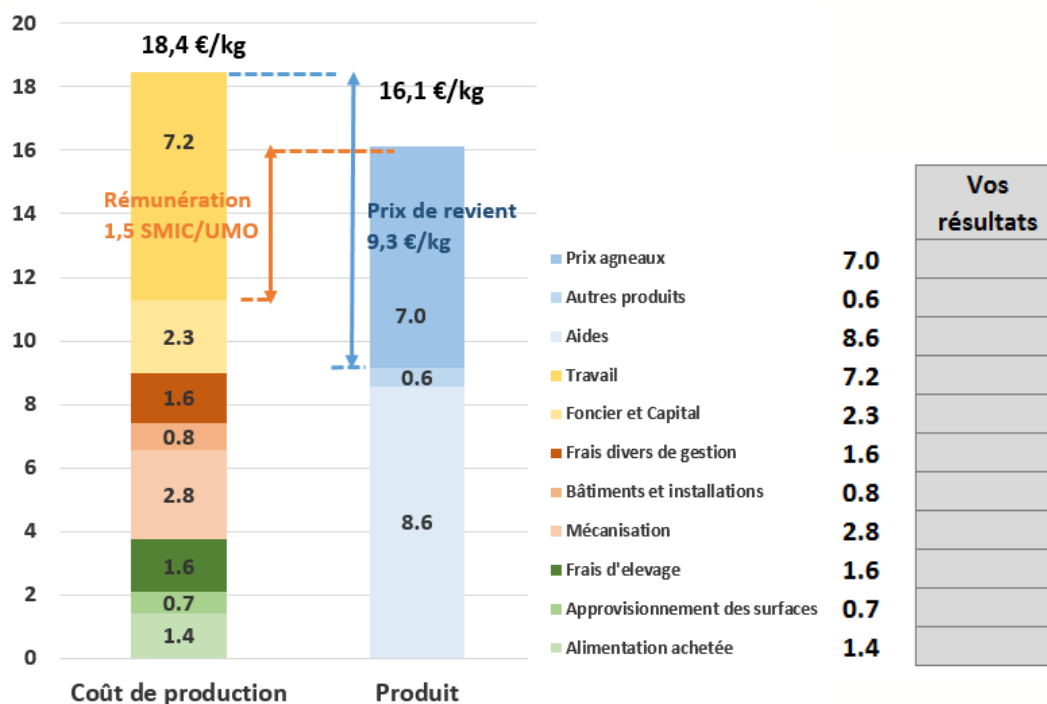
Coût de production	Herbe		2019
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	8	2	
Produit de l'atelier (€/kgc)	16,1	13,9	
Coût de production hors travail (€/kgc)	11,7	7,9	
Rémunération permise (€/kgc)	4,4	6,0	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	6 800	8 700	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,5	2,3	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 6
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Herbe



Graphe 7
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Herbe (€/kg de carcasse)



Herbe

Les aides compensent une moindre productivité de la main-d'œuvre, d'où une meilleure rémunération permise que pour les autres groupes

La moitié des 8 exploitations de ce groupe sont des systèmes 100 % herbe. Les troupeaux sont plus importants (620 brebis en moyenne) que ceux des deux autres groupes (Bergerie et Mixte). Le chargement est peu élevé (1 UGB/ha SFP, contre 1,25 en moyenne pour les 2 autres groupes). Les mises-bas sont essentiellement calées sur le printemps pour optimiser la valorisation de l'herbe.

Le niveau inférieur de productivité de la main d'œuvre s'explique par une moindre productivité numérique : une seule mise bas sur lutte naturelle, une prolificité de l'ordre de 136 % mais un taux de mortalité sur agneaux supérieur à celui des deux autres groupes (prédation, parasitisme interne...). Cependant, la productivité par UMO de ce groupe varie dans des proportions de 1 à 5 suivant le niveau « d'intensification ».

Les lactations des brebis s'effectuent au pâturage, avec peu ou pas de complémentation des agneaux. Le coût alimentaire reste maîtrisé (1,7 €/kg) mais ce mode de conduite dit « pâturant » risque d'être remis en question à cause du changement climatique.

Un produit fortement lié aux aides

Les agneaux sont commercialisés sur le second semestre, et plus particulièrement sur le dernier trimestre, ce qui permet d'avoir un prix de vente au kg élevé (6,93 €/kg de carcasse, en tenant compte des deux élevages commercialisant tout ou partie de leurs agneaux en circuit court). Le poids de carcasse est de même niveau que pour les groupes Bergerie et Mixte. Cependant, il peut y avoir des ventes « d'opportunité » en maigre selon les années (pas en 2019).

Les éleveurs de ce groupe se situent essentiellement dans le bassin Est (16-86-87) et peuvent accéder aux aides des zones défavorisées (ICHN) mais aussi, surtout pour les éleveurs de Charente et Vienne, à des aides plus spécifiques comme les MAEC Système et/ou Localisées. Le montant total des aides (8,6 €/kg) est supérieur au prix de vente des agneaux et représente en moyenne 45 % du Produit (contre 33 % pour les groupes Bergerie et Mixte).



ANNEXES

Tableau 12

Structures, système fourrager et résultats économiques globaux par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	6	9	6	9	6	5	5	4	4
Main-d'œuvre en UMO	1.3	1.4	1.4	1.6	1.6	1.1	1.7	2.5	2.3
SAU	61	85	102	133	126	127	162	247	197
% Herbe	74%	87%	91%	87%	37%	51%	63%	87%	76%
brebis	503	490	599	719	624	441	431	331	490
Vaches allaitantes	0	0	0	0	0	0	90	101	83
% UGB OV	98%	99%	98%	100%	99%	100%	30%	28%	46%
Système fourrager									
Chargement en UGB/ha SFP	1.7	1.0	1.0	1.0	1.8	1.1	1.7	0.9	1.1
Chargement en brebis/ha SFPO	10.9	6.7	6.6	6.3	12.4	6.9	11.1	6.7	7.1
% maïs dans la SFP	3%	1%	0%	0%	4%	2%	18%	4%	4%
N minéral/ha Surface en Herbe	36	14	16	15	29	18	81	19	29
Fourrages en TMS/UGB	2.0	1.6	1.8	1.2	1.9	1.9	2.9	2.3	2.6
Kg MS/brebis	301	233	278	179	276	297	311	305	229
Economie globale									
Produit Brut Total/UMO	127 850	104 800	99 890	101 510	138 430	132 730	172 200	137 330	124 440
% aides sur PBT	24%	31%	45%	48%	21%	35%	25%	38%	40%
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	44 030	34 140	31 750	38 020	38 870	34 030	64 090	40 470	44 310
Charges de Mécanisation en €/ha	599	289	292	222	418	249	379	312	303
% annuités /EBE	52%	43%	62%	32%	61%	63%	38%	67%	52%
Revenu Disponible/UMO	19 230	20 110	14 430	24 850	16 230	13 030	38 360	13 760	20 550

Tableau 13

Résultats de l'atelier par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	6	9	6	9	6	5	5	4	4
Brebis	503	490	599	719	624	441	431	331	490
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1.17	1.30	1.23	1.39	1.00	0.80	0.62	0.56	1.16
brebis/UMO OV	429	394	508	542	635	575	708	594	474
Reproduction									
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	51%	41%	63%	18%	43%	33%	36%	73%	30%
Taux de mise bas	104	94	87	88	94	75	100	91	92
Taux de prolificité OV	210	178	144	135	176	123	161	154	145
Taux de mortalité OV	18	17	14	18	24	19	19	14	18
Taux de productivité numérique	180	140	108	99	129	86	130	121	110
Taux de mortalité adultes	5.2	4.3	6.0	7.6	7.6	7.5	4.6	8.7	6.0
Alimentation									
brebis /ha SFPO	10.9	6.7	6.6	6.3	12.4	6.9	11.1	6.7	7.1
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	301	233	278	179	276	297	311	305	229
Concentré total (kg/brebis)	268	198	190	128	235	185	191	149	135
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8.0	7.2	9.7	7.2	10.4	10.6	8.7	6.8	7.0
% concentré prélevé	47%	30%	21%	35%	65%	50%	50%	20%	49%
Commercialisation									
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19.3	19.2	18.9	18.4	18.7	18.6	18.6	19.5	19.0
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6.87	6.99	6.53	7.13	7.07	6.43	6.82	6.61	6.32
Economie de l'atelier (€/brebis)									
Produit Brut	255	216	150	149	171	134	178	163	155
Charges Opérationnelles	107	84	78	66	95	67	85	84	55
dont Charges d'Alimentation Directe	65	50	52	33	59	42	43	45	28
dont Charges Surface Fourragère	13	8	10	8	9	9	20	13	14
dont Frais vétérinaires	6	9	9	6	7	6	7	7	7
dont autres Frais d'Elevage	22	17	8	19	21	10	16	19	6
Marge Brute	148	132	72	83	77	67	92	79	99

Tableau 14

Coût de production par combinaison de productions (€/kg de carcasse)

	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	6	9	6	9	6	5	5	4	4
Coût de production	11.2	13.7	14.8	19.8	12.8	17.9	11.1	14.5	14.7
Alimentation achetée	1.7	1.7	2.8	2.0	2.0	2.1	1.6	2.5	0.9
Approvisionnement des surfaces	0.6	0.4	0.8	0.7	0.9	1.1	1.2	0.8	1.1
Frais d'élevage	1.1	1.2	1.2	2.1	1.5	1.3	1.2	1.6	1.0
Mécanisation	2.3	2.3	2.7	2.9	2.5	3.1	2.0	2.6	3.2
Bâtiments et installations	0.8	1.0	0.6	1.0	0.4	1.0	0.6	0.5	0.9
Frais divers de gestion	0.7	1.0	1.1	1.7	0.9	1.3	0.8	1.0	1.1
Foncier et Capital	0.7	1.3	1.0	2.4	1.3	2.3	1.1	1.6	1.5
Travail	3.2	4.9	4.7	7.0	3.4	5.7	2.7	3.9	5.1
Produit de l'atelier	9.8	11.5	12.9	17.2	10.6	14.5	11.2	13.1	12.5
Prix agneaux	6.9	7.0	6.5	7.1	7.1	6.4	6.8	6.6	6.3
Autres produits	0.5	0.7	0.3	0.8	0.5	0.7	1.0	1.0	0.4
Aides	2.5	3.7	6.0	9.3	3.0	7.4	3.4	5.5	5.7
Prix de revient pour 2 SMIC	8.2	9.3	8.5	9.7	9.3	9.8	6.8	8.1	8.6
Rémunération permise (€/kgc)	3.1	4.8	4.6	6.8	3.3	5.7	2.6	3.9	4.0
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	13 000	9 100	8 600	7 000	11 400	8 100	13 200	9 900	7 300
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1.3	1.2	1.2	1.4	0.7	1.0	2.3	1.2	1.0

Tableau 15
Résultats par type d'atelier

Structure	Bergerie			Mixte	Herbe
	Rust.	Herb.	Prol.	-	-
Nombre d'exploitations	5	15	8	20	8
Brebis	506	487	472	560	621
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	0,9	1,1	1,1	1,3
brebis /UMO OV	525	578	429	532	549

Reproduction					
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	84%	48%	49%	34%	14%
Taux de mise bas	89	93	104	94	83
Taux de prolificité	139	164	206	160	137
Taux de mortalité	12	20	16	17	23
Taux de productivité numérique	111	123	178	125	87
Taux de perte adultes	6,0	6,7	4,8	6,4	6,9

Alimentation					
brebis /ha SFPO	6,2	9,1	9,7	7,8	7,1
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	309	261	342	233	193
Concentré total (kg/brebis)	171	205	268	188	80
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,0	9,1	8,5	8,8	5,4
% concentré prélevé	18%	41%	53%	44%	31%

Commercialisation					
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,9	19,1	18,4	19,0	18,8
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,42	6,70	6,76	6,93	6,98

Economie de l'atelier (€/brebis)					
Produit Brut	140	173	239	178	142
Charges Opérationnelles	75	88	104	80	49
dont Charges d'Alimentation Directe	50	52	68	44	21
dont Charges Surface Fourragère	10	12	11	10	8
dont Frais vétérinaires	7	10	7	7	5
dont autres Frais d'Elevage	7	15	19	19	14
Marge Brute	65	86	135	98	94

Tableau 16
Coûts de production par type d'atelier (€/kg de carcasse)

	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	28	19	8
Coût de production	13,0	15,6	18,4
Alimentation achetée	2,2	1,7	1,4
Approvisionnement des surfaces	0,7	0,9	0,7
Frais d'élevage	1,2	1,6	1,6
Mécanisation	2,3	2,8	2,8
Bâtiments et installations	0,6	1,0	0,8
Frais divers de gestion	0,9	1,2	1,6
Foncier et Capital	1,2	1,6	2,3
Travail	3,8	4,8	7,2
Produit de l'atelier	11,4	13,2	16,1
Prix agneaux	6,7	7,0	7,0
Autres produits	0,6	0,8	0,6
Aides	4,1	5,5	8,6
Prix de revient pour 2 SMIC	8,3	9,4	9,3
Rémunération permise (€/kgc)	3,7	4,6	6,8
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	10 600	9 500	6 800
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1,2	1,2	1,5

LEXIQUE

AB : Agriculture Biologique

Concentré total : y compris celui distribué aux agneaux

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base de 2 SMIC/UMO), Les cultures autoconsommées sont prises en compte à un prix de revient,

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Fourrages en TMS/UGB ou kg MS/brebis : fourrages stockés et distribués, en tonne ou kg de matière sèche,

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

MAEC : Mesure agri-environnementale et climatique

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO, et cultures autoconsommées valorisées à un prix de cession,

Prix de revient : coût de production moins les aides et les autres produits de l'atelier (réformes, laine, etc.),

Productivité de la main-d'œuvre : kg de carcasse d'agneau vendus par UMO OV, corrigés de la variation d'inventaire et des achats,

Rémunération permise : produit de l'atelier moins le coût de production hors rémunération du travail des exploitants,

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface fourragère Principale

SFPO : SFP consacrée à l'atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif destiné à la reproduction, y compris les agnelles de plus de 6 mois

Taux de mortalité : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et mort-nés) rapporté au total des agneaux nés,

Taux de productivité numérique par brebis : agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement interne, corrigés de la variation d'inventaire, rapportés à l'effectif moyen de brebis, y compris les agnelles de plus de 6 mois,

Taux de prolificité : total des agneaux nés (y compris les avortons et mort-nés) rapporté au nombre de mises bas

TMS : tonnes de matière sèche

% UGB OV : part des UGB ovines dans le total du cheptel

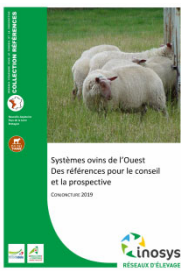
UMO : unité de main-d'œuvre, Le produit brut total est rapporté au total des UMO, L'EBE et le Revenu disponible sont rapportés aux UMO exploitants,

UMO OV : UMO consacrées à l'atelier ovin, calculées selon les coefficients utilisés dans la méthode Coût de production (y compris cultures utilisées pour l'atelier ovin),

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications régionales :

- Systèmes ovins de l'Ouest : dossier de cas-typés (conjoncture 2019)
- Nouveaux cas-typés ovins allaitants Nouvelle-Aquitaine zone limousine (conjoncture 2019)
- Maîtriser la consommation de concentré, quel que soit le système (juin 2020)
- Maîtriser les charges de mécanisation en élevage ovin viande (juillet 2018)
- Coût de production des céréales : raisonner son autonomie en concentré (avril 2019)
- Du méteil grain pour les ovins (septembre 2017)
- Je crée un atelier ovin sur mon exploitation (Limousin, septembre 2018)
- Créer un atelier ovin viande en Poitou-Charentes, en Pays de la Loire, en Bretagne (juillet 2014)



Publication nationales :

- Revenu en élevage ovin viande : poids croissant du concentré (juillet 2019)
- Analyser le coût de production d'un élevage ovin viande (décembre 2019)
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – Année 2019 et perspectives 2020 : Les filières ovines à la croisée des tensions climatiques, sanitaires et géopolitiques (avril 2020)



CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Limousin
Vincent Bellet - Tél. : 05 49 44 74 94
vincent.bellet@idele.fr

Charente
Nathalie Augas
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Creuse
Danielle Sennepin
danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr

Deux-Sèvres
Céline Clément
sdeovin79@gmail.com

Vienne
Béatrice Griffault
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Haute-Vienne
Marie-Line Barjou
ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique et Maine-et-Loire
Laurent Fichet
laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Mayenne et Sarthe
Maurane Beaumont
maurane.beaumont@pl.chambagri.fr

Vendée
Stéphane Migné
stephane.migne@pl.chambagri.fr

Bretagne
Alain Gouëdard
alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr

RESULTATS 2019 DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE DE L'OUEST

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE – POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2019 de 56 fermes de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage. Ces résultats sont présentés selon une double entrée : par combinaison de productions (résultats économiques globaux) et par type d'atelier (résultats techniques et coût de production).

En système spécialisé, les revenus disponibles moyens par UMO varient de 14 000 € à 25 000 €, pour les Herbagers du bassin Est en conduite Bergerie (minimum) ou Herbe (maximum). Ceux des Fourragers comme ceux des Herbagers du bassin Ouest sont de l'ordre de 20 000 €/UMO. En système mixte ovins-bovins viande, les revenus moyens sont également très différenciés, de 14 000 €/UMO (Herbagers en conduite Bergerie) à 38 000 €/UMO (Fourragers). Les revenus moyens des systèmes mixtes ovins-cultures sont plus homogènes, mais en nette baisse, autour de 15 000 €/UMO.

Comme en 2018, l'analyse des coûts de production des différents types d'ateliers montre une rémunération moyenne permise du travail des exploitants située entre 1,2 et 1,5 SMIC/UMO. Toujours comme en 2018, c'est le petit groupe le plus orienté vers une conduite à l'herbe qui obtient la meilleure moyenne, mais avec, comme dans les autres groupes, une très forte variabilité.

Décembre 2020

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2427-2841

Référence idele : 00 20 502 075



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1 500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.